

# AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

## Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

Commune de Rethel  
Place de la République  
08300 RETHEL  
Représenté par : Guy DERAMAIX  
Profil d'acheteur : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)

## Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée par application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

## Objet de la consultation :

Référence : 10-RETHEL2018  
Nature : Services  
Détail : Services d'administration publique  
Marché réservé relatif à la réalisation d'une maison du projet dans le cadre d'un programme de renouvellement urbain

L'article 13 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et l'article 36 II de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 s'appliquent. Le marché est réservé à des structures d'insertion par l'activité économique mentionnées à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes.

La ville de Rethel s'est engagée dans la convention NPNRU à appliquer les dispositions de la charte nationale d'insertion relative au NPNRU qui vise à mettre une clause en matière d'insertion à 5% des heures travaillées. Le titulaire du marché s'engage à consacrer 5% de ses heures travaillées à l'insertion d'un ou plusieurs habitants du QPV. Il devra estimer le nombre d'heures travaillées et par conséquent déterminer le nombre d'heures prévues à l'insertion dans sa remise d'offre.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Les variantes sont autorisées selon les conditions suivantes :

Ils peuvent également présenter, conformément à l'article 58 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une offre comportant des variantes autorisées qui devront respecter les exigences minimales visées par les dispositions du CCTP et de ses éventuelles pièces annexes.

Le candidat qui présente une variante doit également remettre une offre entièrement conforme à la solution de base.

**Délai d'exécution envisagé :**

10 semaines dont 6 semaines de délai de préparation

**Unité monétaire retenue par la collectivité :**

Euros

**Langue de rédaction des offres des concurrents :**

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

**Modalités d'obtention des documents de la consultation :**

Conformément à l'article 39 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation des entreprises, à l'adresse suivante : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)

**Modalités de remise des offres :**

La remise des plis se fera obligatoirement par voie électronique, via le site <http://www.xmarches.fr>, référence 10-RETHEL2018.

**Date limite de remise des offres :**

Le vendredi 14 décembre 2018 à 12:00

**Justificatifs et pièces à fournir :**

Se reporter au règlement de la consultation.

**Critères de jugement des offres :**

Se reporter au règlement de la consultation.

**Renseignements complémentaires :**

*Pour plus d'informations, s'adresser à :*

Renseignements administratifs :

Communauté de communes du Pays rethélois

Service Achat Public

Monsieur Emmanuel PONCELET

Place de la République

08300 RETHEL

Tél : 03.24.39.89.43

Courriel : [marches-publics@cc-paysrethelois.fr](mailto:marches-publics@cc-paysrethelois.fr)

Renseignements techniques:

Communauté de communes du Pays rethélois

Service Politique de la Ville

Monsieur Alexis ROBIN

Place de la République

08300 RETHEL

Tél : 03.52.10.01.00

Courriel : a.robin@cc-paysrethelois.fr

**Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence :**

Le vendredi 16 novembre 2018